

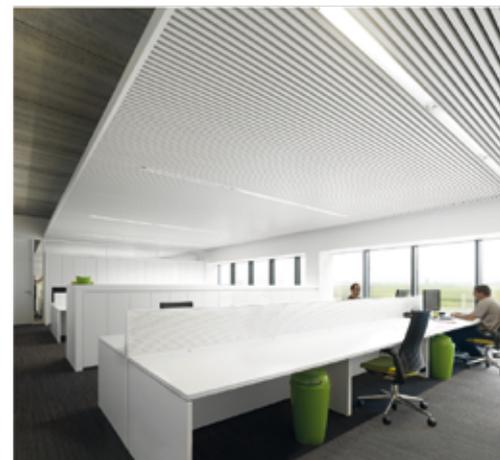
Ils partagent leur expérience...



Dans ce numéro :

- Centre Hospitalier Régional Mons - Hainaut
- Le projet « DELTA » du CHIREC
- Les centres hospitaliers Jolimont
- Notre-Dame à Charleroi.
- Grand Hôpital de Charleroi
- Maison de repos « Les Jardins d'Ameline »

PLAFONDS RAYONNANTS DURABLES



Les plafonds rayonnants métalliques Interalu vous offrent un climat intérieur sain avec une température constante et un confort acoustique excellent.

Pour plus d'infos consultez interalu.eu, ou contactez-nous : appelez le 03 830 74 00 ou envoyez un courriel à info@interalu.eu.

LCC-Plafonds: Plafonds métalliques de qualité Belge



PLAFOND **CL**

PLAFOND **BL**

PLAFOND **XL**

Avec les plafonds métalliques de LCC vous choisissez pour un entretien facile, une longue durabilité et une solution stable au feu. Tous les panneaux sont faits sur mesure et ont un design contemporain.

Consultez lcc-plafonds.be pour des plus amples informations. Appelez nous au 03 897 13 00 ou envoyez un courriel à info@lcc-plafonds.be. Nous vous aiderons avec plaisir.

LCC
PLAFONDS
VISION IN CEILINGS



DLW Vinyl homogènes - nouvelle collection 2016



Nouveau coating PUR+

- encore plus résistant aux rayures
- plus résistant aux produits chimiques
- très faibles émissions



Favorite avec Sanitized®

- inhibe la croissance des bactéries et des germes
- excellente protection entre deux cycles de nettoyage

www.dlw.eu

A.F.R BELGIUM

Menuiserie Générale



Protection passive contre l'incendie



- PORTES RF
- MANCHONS
- TRAVERSEES CHEMINS DE CABLES
- OBTURATIONS DE JOINTS
- PROTECTION REI STRUCTURES METALLIQUES
- ...



0032 (0)483 515 837

Pour plus d'informations: afr.belgium@gmail.com

www.menuiserie-afr.be

Sommaire

Avril 2017

5 Edito - Mot du Président

8 Journée d'études du 22 février 2017 au Centre Hospitalier Régional Mons - Hainaut

12 Accréditation des activités hospitalières. Jolimont ouvre la voie

18 Le projet « DELTA » du CHIREC : un projet centré sur le patient et attaché au bien-être des médecins et du personnel.

24 Environment & Energy Awards

25 L'AFTSH aujourd'hui

36 Installation d'une cogénération sur le site de Notre-Dame à Charleroi.

32 L'AFTSH s'ouvre aux Maisons de Repos et de Soins

36 Un peu d'histoire...s

aftshinfo

Avril 2017

Revue de l'AFTSH
Association Francophone des Responsables Techniques, Énergie et de Sécurité des Institutions Hospitalières

Pierre **Jacmin**
Jean-Luc **Régal**

Rédacteur en chef
Jean-Luc **Régal**
Jean-Luc.regal@erasme.ulb.ac.be
02/555.54.90

Régie Publicitaire
Ds RP
Rue du Dessus 70
1420 Braine l'Alleud
Gsm : 0479/01.66.15
TVA : BE 0890.912.732

Rédaction générale

Jean Claude **Scaffé**
Etienne **Lemaire**
Fatou **Thiam**
Bernard **Leleu**

© A.F.T.S.H. asbl
Siège social
CHU Brugmann
4 place Arthur Van Gehuchten
1020 Bruxelles
N° entreprise : 461.996.548



Chez Forbo Flooring Systems, nous développons nos revêtements de sol en pensant à vous et à votre santé, dans tous les endroits où vous marcherez.

En savoir plus ? Regardez sur forbo-flooring.be/cho.

Eternal
Sans phtalates

COMMITTED
TO THE HEALTH
OF MARIE

creating better environments

forbo
FLOORING SYSTEMS

Cegelec

CEGELEC

Votre partenaire
dans les techniques
spéciales

www.cegelec.be

Cegelec est depuis plus de 50 ans : une entreprise pluridisciplinaire spécialisée dans la conception, l'optimisation et l'installation des techniques spéciales du bâtiment.

Notre domaine de compétence : toutes techniques spéciales du bâtiment (HVAC, électricité, sanitaire, détection incendie, froid industriel).

Notre force : l'expertise de nos collaborateurs chevronnés dans les domaines pointus et multiples et leur savoir-faire avéré nous permettent de satisfaire chacune des demandes de nos clients de manière innovante et rationnelle, et en garantissant une maîtrise absolue des coûts.

CEGELEC S.A.

Avenue du Bourget 44 - 1130 Bruxelles
Tél : 02/775.90.30 - www.cegelec.be



NOS AGREATIONS

Classe 8 – D16 – D17 – D18
Classe 8 – P1 – P2
Classe 8 – S4

Celui qui ne progresse pas chaque jour, recule chaque jour !

(Confucius)



Jean Claude SCAFFE
Directeur honoraire du département
technique du CHU de Liège

Il y a quelques années, notre Association a connu, certes, une longue traversée du désert. Mais force est de constater que depuis trois ans, celle-ci connaît un sérieux regain de vitalité.

Quelques chiffres pour évaluer l'état de santé de notre a.s.b.l. ?

Tout d'abord, le nombre de **membres**, notre véritable baromètre, a véritablement explosé.

Ces trois dernières années, 6 **revues AFTSH-Info** ont été éditées et diffusées gratuitement à plus de 600 contacts.

Durant la même période, 10 **Journées d'études** ont été organisées avec l'aide d'Institutions partenaires ! Qu'elles en soit à nouveau remerciées et à ce titre, signalons que leur logo a été gravé sur la première page de notre site Internet.

Concomitamment, un Blog Espace Membres a été développé et nous nous réjouissons des réponses qu'il a déjà pu apporter aux questions qu'y posent les membres.

Bref ! Un tel bilan ne peut que réjouir l'ensemble du Conseil d'Administration et votre adhésion à notre Association constitue le plus précieux des encouragements !

Mais se pose à présent la question : pouvons-nous nous satisfaire de maintenir cette vitesse de croisière ? **Celui qui ne progresse pas chaque jour, recule chaque jour !** a estimé le célèbre philosophe Confucius.

Partant du fait que 2017 correspondait au **30ème anniversaire de notre Association**, le Conseil d'Administration a décidé de faire nôtre cette devise. Toujours aller de l'avant, quitte à prendre des risques ! Dès lors, **quel sera le programme pour l'année 2017 ?**

Tout d'abord, **ouvrir plus largement notre Association aux Maisons de Repos et de Soins**. Celles-ci ne représentent pas moins de 15.000 lits à Bruxelles et de 50.000 lits en Wallonie. Leurs problèmes sont spécifiques et méritent d'être abordés. Aussi, une Journée d'études leur sera-t-elle dédiée au mois de mai ! Seront abordés à cette occasion les problèmes de financement, de rentabilité, de télégestion des installations de cogénération adaptées à la taille de ces Institutions.

Second axe de développement : tenter de mettre en place **un système de veille réglementaire** au travers de notre site Internet. Que de normes européennes, fédérales, régionales, voire locales, fleurissent ces derniers temps, et ceci au grand désespoir de nos membres ! Comment se tenir au courant de tous ces nouveaux règlements ? Le développement d'un outil d'information à ce niveau ne peut qu'être largement apprécié par bon nombre d'entre nous, car il peut constituer un gain de temps appréciable !

Enfin, dernier projet de développement, mais non des moindres, **l'organisation du Premier Congrès** de notre Association **le 12 octobre 2017 à Namur**. Bloquez cette date dès à présent dans votre agenda !

Le thème abordé sera le suivant : **« L'accréditation des techniques hospitalières - Un pas vers l'excellence ? »**

L'accréditation des établissements de santé est une démarche professionnelle par laquelle une Institution de soins fait savoir qu'elle satisfait à un ensemble d'exigences aussi bien dans son fonctionnement que dans ses pratiques.

Dans un proche avenir, toutes les Institutions seront concernées par ce mouvement. L'accréditation représente un label de qualité pour les Institutions dont tous les services vont être sollicités pour arriver à satisfaire l'ensemble des exigences de la question. Les services techniques et de sécurité sont fortement concernés par cette tendance. L'accréditation est une question d'actualité ! Cette question concerne donc tous les membres de notre Association.

Mais qu'est au juste l'accréditation, en quoi consiste-t-elle, comment s'y préparer, comment l'obtenir, comment la conserver... ? Autant de questions qui seront posées, autant de sujets qui seront débattus ; des exemples, des cas concrets.

Un programme international avec des orateurs de valeur venant de nos diverses Institutions, de la Communauté flamande, de France, de Suisse, un partage de qualité !

Enfin, **scoop de dernière minute !** Monsieur le Ministre Maxime PREVOT, Vice-président et Ministre de la Santé et de l'Action sociale de la Région Wallonne vient de nous assurer de sa présence à cet événement ! Par ailleurs, Madame la Ministre C. FREMAULT,

Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement, de la Qualité de Vie, de l'Environnement et de l'Energie nous a exprimé ses vifs encouragements dans notre démarche.

Le premier congrès de l'A.F.T.S.H. ! Un pas vers l'excellence ?

Nous en sommes garants ! Sur le plan pratique, l'invitation officielle à cet évènement, ainsi que le programme détaillé vous seront envoyés à la mi-juin.

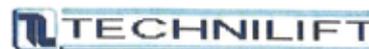
Pour conclure, progresser chaque jour pour ne pas reculer, telle est notre devise !

Profitons dès lors de l'occasion pour rappeler à nouveau que notre Association ne pourra progresser que grâce à la participation et à l'implication de chacun de ses membres. Votre expérience professionnelle vous a confronté, à coup sûr, à des problèmes techniques spécifiques. Ceux-ci intéressent tous les autres membres. Dès lors pourquoi ne pas communiquer votre vécu personnel à ce niveau dans un article de la revue AFTSH-Info ou dans le cadre d'une Journée d'études ?

N'est-ce pas également le meilleur moyen de mettre en évidence, à la fois votre Institution et le travail de toute votre équipe, service technique, service S.I.P.P. et responsables énergie, tous confondus !

Aussi, **nous vous invitons, tous, à être actif au sein de l'A.F.T.S.H.** et à nous faire part de vos suggestions pour en assurer le développement futur.

Nous sommes convaincus de pouvoir compter sur votre dynamisme, sur votre participation !



Vous gérez un bâtiment, un hôpital, une piscine publique, ...
Nous pouvons vous aider dans :

<p>la gestion des installations techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chauffage, ventilation, conditionnement d'air - électricité haute et basse tension - sanitaires, réseaux d'égouttage - téléphonie, systèmes électroniques divers - le suivi des consommations d'énergies - les solutions d'énergies renouvelables - le contrôle des eaux - etc. 	<p>Ascenseurs, monte-charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien et gestion toutes marques - conception et construction - rénovation
<p>Le télé-surveillance de vos installations, La garantie totale des installations gérées par nous. Les dépannages 24 heures sur 24 heures, 365 jours par an.</p>	

Rue de Fierlant 112 - 1190 BRUXELLES - Tél. 02 542 02 80 - info@tembru.be - www.mytem.be

ASSAR ARCHITECTS

BUILDING TOGETHER

PRÉSENT AU VILLAGE DES ARCHITECTES DE LA «PARIS HEALTHCARE WEEK» DU 16 AU 18 MAI 2017.



ASSAR ARCHITECTS
BRUXELLES - LIÈGE - ANVERS - LUXEMBOURG
www.assar.com

JOURNÉE D'ÉTUDES DU 22 FÉVRIER 2017 AU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL MONS - HAINAUT



Etienne LEMAIRE
Responsable du Service Tech-
nique CHR Mons-Hainaut



GAZ MÉDICAUX : LES EXIGENCES AUJOURD'HUI ET LES MOYENS DE CONTRÔLE DE DEMAIN

Rapporté par Michel Siriez,
*d'après les présentations faites lors de la journée
d'études organisée par Etienne Lemaire, respon-
sable du Service Technique CHR Mons-Hainaut.*



Sur base des différentes présentations qui ont eu lieu lors de cette journée du mercredi 22 février 2017, la préoccupation essentielle qui a été mise en évidence est la nouvelle norme ISO7396-1/2016 et sa mise en application pour :

- les nouveaux systèmes de distribution de gaz médicaux ;
- les extensions de systèmes de distribution existants ;
- les modifications de systèmes de distribution installés ;
- les modifications ou le remplacement des systèmes d'alimentation ou des sources d'alimentation ;

Une question importante est ressortie concernant l'utilisation des bonnes pour des tests et l'application stricte de la norme sur le maintien ou le remplacement de ces équipements après les tests.

L'application de l'Article 5.1.1 : exception faite de l'air ou de l'azote destiné à actionner les instruments chirurgicaux, imposera que tout système d'alimentation doit comporter au moins 3 sources d'alimentation indépendantes...

Chaque source doit être capable de fournir le débit de conception de l'hôpital.

De là la question qui se pose est : quel est le débit de conception ?

Une analyse de risque devra également être effectuée afin de déterminer toutes les sources potentielles de risque et garantir une continuité de l'alimentation.

L'application de l'ART 6.6 pt E pour l'air médical fourni à partir de compresseurs, lorsque le niveau de CO dépasse 10PPM ou une valeur requise par la réglementation locale ou régionale, 25ppm est une alarme de fonctionnement d'urgence.



Revêtements de sol en caoutchouc nora®

VOTRE SPÉCIALISTE
POUR LA SANTÉ

nora flooring systems
Tél. : +32 2 657 52 50
www.nora.com

nora®

A noter que la même norme renvoie vers la pharmacopée et celle-ci précise que le niveau de CO doit être inférieur ou égal à 5ppm. Qu'en est-il de cette limite ?

La seconde présentation technique a été réalisée par la société BEKO sur le contrôle de la qualité de l'air médical à distance.

Le système présenté (matériel MMA) permet la mesure de 6 sur 8 valeurs en permanence avec une mémoire interne 4Gb (5 ans)
Le calibre en ligne est effectué toutes les 12 heures.

Afin d'éviter l'assèchement des cellules de mesures, une humidification avec de l'eau est effectuée régulièrement.

L'orateur a insisté sur le fait que la mesure de la qualité de l'air en continu devient incontournable pour l'obtention de [l'Accréditation des hôpitaux](#).

Lors de la présentation de l'AFMP en matière d'obligations de maté-

riovigilance, l'orateur a précisé la définition du « Dispositif médical » et son obligation de l'imposition du marquage CE.

Par ailleurs, il est important que le PCM (point de contact matériovigilance) soit connu et communiqué. Il s'agit en général du pharmacien hospitalier mais il n'est pas rare que ce ne soit pas déterminé.

Il est cependant constaté qu'il y a très peu de suites données aux demandes faites à l'AFMP sur le suivi des dossiers introduits par les PCM.

La dernière présentation a été réalisée par la société ELNEO sur le sujet de la surveillance des installations sans se déplacer via la télé-surveillance.

Elneo renvoie à nouveau vers l'application stricte de la norme ISO 7396-1 et de l'obligation de la surveillance des installations.





Maximiser la sécurité et le confort dans les salles d'op

Le meilleur moyen d'assurer la sécurité et le confort

“Avec une alimentation électrique fiable et une Solution complètement automatisée pour le contrôle et l'utilisation de l'ensemble des fonctionnalités de la salle, nous pouvons rester entièrement focalisé sur nos patients.”

schneider-electric.be

Schneider Electric nv/sa - Service clients - +32 (0)2 37 37 501
 customer-service.be@schneider-electric.com - www.schneider-electric.be

Life Is On | **Schneider Electric**

ACCRÉDITATION DES ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES JOLIMONT OUVRE LA VOIE



Fatou THIAM
Responsable qualité et accréditation
des centres hospitaliers Jolimont

Les centres hospitaliers Jolimont ont été les premiers hôpitaux wallons à se lancer dans le processus d'accréditation, en janvier 2015. Avec 4 sites relativement éloignés géographiquement et près de 1000 lits, le défi était considérable !

En seulement deux ans, il a fallu faire entrer les processus qualité au cœur des services hospitaliers, impulser un changement de culture et gagner l'adhésion des personnels. A la tête de ce grand projet, Fatou Thiam, Responsable qualité et accréditation. Elle revient pour nous sur cette transformation au pas de course qui devrait être récompensée, en septembre prochain, par l'accréditation.

AFTSH Infos : Pourquoi les centres hospitaliers Jolimont ont-ils engagé cette démarche d'accréditation ? Pensez-vous que l'accréditation des établissements de santé soit inéluctable ?

Fatou Thiam : « En Wallonie, il y a eu des présentations des référentiels d'accréditation et des visites organisées par la FIH (Fédération des institutions hospitalières) et la direction de Jolimont a été immédiatement réceptive. Il y avait déjà une culture qualité au sein du Groupe. Les laboratoires de biologie clinique, le service d'hématologie et la banque de cellules souches avaient obtenu leur accréditation internationale.

Toutefois, les activités hospitalières représentaient un défi nettement plus complexe. Il y a toute la dimension de prise en charge du patient. Très peu d'hôpitaux s'étaient, à l'époque, engagés dans cette voie.

L'intérêt de l'accréditation est qu'elle propose des normes spécialement adaptées à l'activité hospitalière. Ce n'est pas le cas des normes ISO, par exemple, qui s'appliquent aussi bien au monde industriel qu'au commerce. Avec l'accréditation, chaque service clinique s'appuie sur un référentiel qui cible directement sa discipline médicale et met à contribution tous les secteurs de l'hôpital dont les services techniques.

Les critères essentiels pour la technique portent sur l'infrastructure et l'environnement : la qualité de l'air pendant les travaux de construction/rénovation, la qualité de l'eau pour le service d'Hémodialyse, l'éclairage en pharmacie, etc. Un exemple concret est la réalisation d'un plan de gestion des risques accompagné des moyens de prévention. La direction de Jolimont a tout de suite perçu les bénéfices de l'accréditation. Pour les établissements,

c'est une marche continue vers l'excellence et la diffusion des bonnes pratiques. C'est aussi un outil de pilotage. Grâce aux indicateurs, la prise de décision est plus rapide et « éclairée ». Enfin, à moyen et long terme, l'accréditation va jouer un rôle important dans la maîtrise des coûts. Si l'on cherche à être plus performant, oui, je pense que l'accréditation est inévitable ».

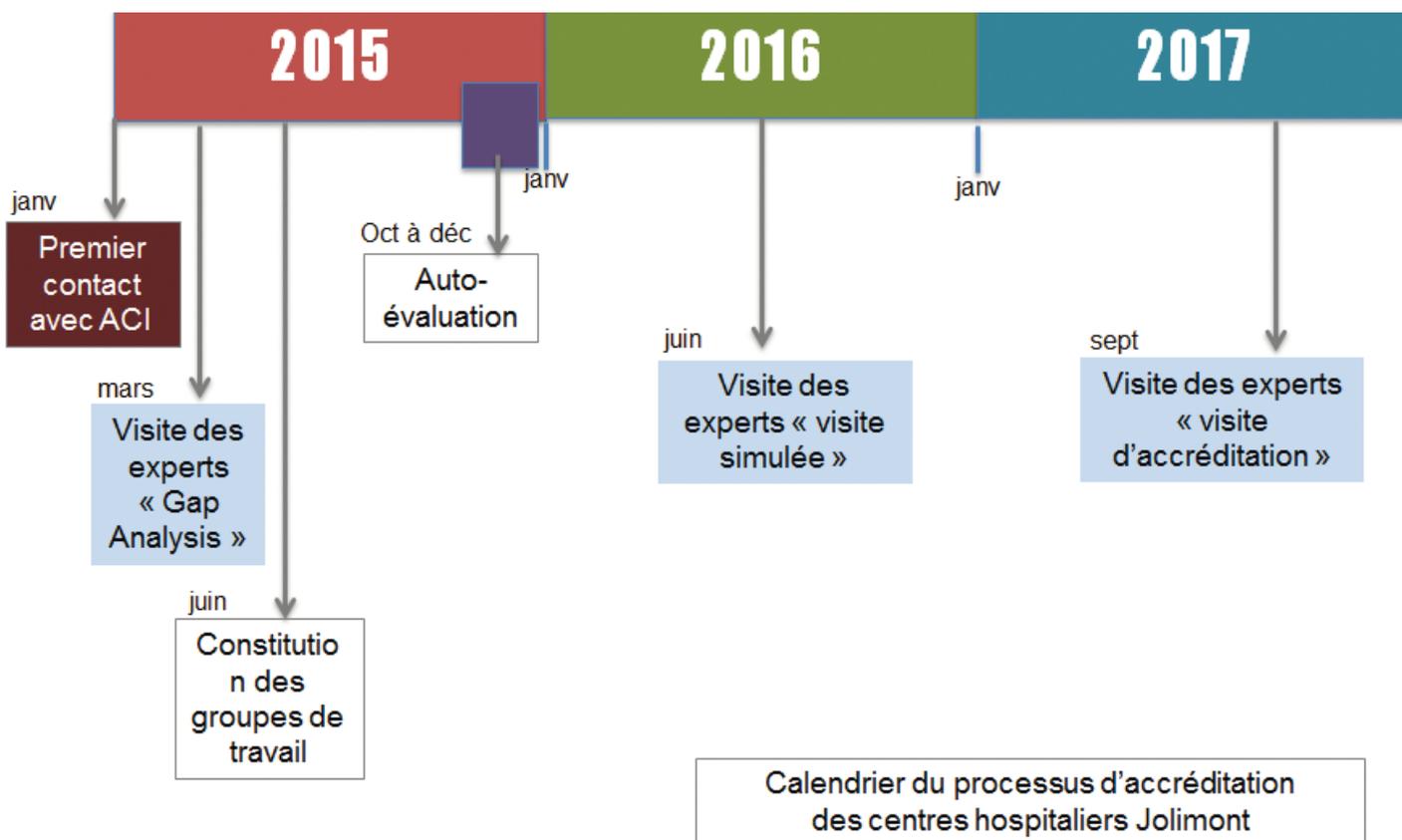
AFTSH Infos : Quelles ont été les grandes étapes du parcours d'accréditation de Jolimont ?

Fatou Thiam : « Le point de départ a été, pour nous, le choix du référentiel. Nous avons retenu le référentiel Canadien ACI et le contrat avec ACI date de janvier 2015. Très rapidement, ils nous ont proposé des référentiels normatifs par service et nous en avons retenu 19. Certains concernent l'activité clinique (soins d'urgence, soins intensifs, etc.), d'autres sont transversaux (leadership, prévention des infections, etc.). Il a fallu rapidement étoffer l'équipe avec l'engagement d'un ad-joint coordinateur.

En mars 2015, nous avons eu la première visite d'experts. Ils ont analysé les écarts entre la réalité de nos pratiques et la norme. A l'issue de cette première visite, nous avons constitué des groupes de travail avec le personnel, sur la base du volontariat. 19 « porteurs de référentiel » ont été choisis pour animer le référentiel d'une norme donnée.

Fin d'année 2015, nous avons eu une phase d'auto-évaluation et en juin 2016, la visite « simulée », qui préfigure la visite d'accréditation qui aura lieu un an plus tard.

5 experts canadiens ont donc visité l'ensemble des services. Ils ont discuté avec les équipes pour savoir comment celles-ci avançaient vers la norme. Ils ont ensuite, de nouveau, analysé les écarts et remis un rap-



port par référentiel ainsi qu'une analyse globale. Ce regard extérieur et indépendant est très important. Chaque visite met en lumière les points sur lesquels nous sommes suffisamment avancés ou, à l'inverse, ceux sur lesquels il nous faut encore progresser. A l'issue de la visite de juin 2016, nous avons recadré nos plans d'action. Nous nous préparons désormais à la visite « d'accréditation » proprement dite qui se déroulera en septembre 2017 ».

AFTSH Infos : Quel regard portez-vous sur ces deux années de déploiement ? Procéderiez-vous autrement aujourd'hui ?

Fatou Thiam : « Avec ACI, le cycle d'accréditation dure normalement 18 mois, toutes les étapes sont bien posées et identifiées, dès le départ. Comme Jolimont est un groupe hospitalier important, l'un des premiers dans sa catégorie à s'engager avec ACI, nous avons obtenu un délai de 24 mois avant la première visite. Pour tenir ces délais, le rythme doit être très soutenu. Si c'était à refaire, je crois que nous prendrions un peu plus en temps en amont, avant même le premier contact avec l'organisme certificateur. Je pense qu'il faut un temps d'éveil, pour se préparer et changer la culture ».

AFTSH Infos : Comment mobiliser des personnels qui ne sont pas habitués à travailler avec les processus qualité ?

Fatou Thiam : « Il y a une crainte au départ, c'est la masse importante

de travail. Les personnels pensent qu'ils ne vont pas y arriver. Il faut donc bien structurer la démarche et accompagner les groupes jusqu'à ce qu'ils acquièrent leur autonomie. Il est très important que les porteurs de référentiel soient les mêmes du début à la fin du cycle car ils acquièrent une connaissance très fine du référentiel normatif.

Je dois dire que j'ai été très surprise, positivement, par l'implication des personnels sur le terrain. Le temps passé à porter la démarche ne donne lieu à aucune contrepartie, aucune rémunération supplémentaire. Les personnels se voient le soir, sur l'heure du déjeuner, dès qu'ils le peuvent pour faire avancer concrètement la démarche qualité. Cependant, il faut aussi être conscient que l'accréditation est un changement de culture. Les personnels hospitaliers et notamment les médecins ne sont pas habitués à ce genre de processus et craignent que cela ne soit trop chronophage ».

AFTSH Infos : Comment avez-vous communiqué sur le projet ?

Fatou Thiam : « Il faut garder la démarche « vivante » auprès des équipes. Cela passe par des réunions, des ateliers. Nous avons créé une lettre d'information mensuelle « Accrédit' et vous » pour relayer nos messages et garder le contact. Chaque mois, dans cette lettre, nous zoomons plus précisément sur une pratique organisationnelle. Nous avons également mis en place un réseau de référents communication (au minimum dans chaque service), pour relayer l'info au plus près des équipes »

ACCREDIT' ET VOUS

FLASH INFO



FÉVRIER 2017

L'ACCREDITATION : AVANCEMENTS ET ACTIONS À ENTREPRENDRE

L'échéance de l'Accréditation se rapproche et des initiatives de longue haleine se concrétisent. Ci-dessous, quelques points majeurs pour lesquels vous êtes invités à agir sur le terrain :

Amélioration continue

Objectif : Etablir des objectifs et des indicateurs qualité dans chaque service/secteur.

Pour ce faire, chaque service est invité à poursuivre la démarche entreprise au sein de son service/secteur :

- ◆ Définir 3 objectifs qualité avec l'ensemble de l'équipe interdisciplinaire et les faire connaître de tous les membres du service
- ◆ Mettre en place des moments d'équipe permettant de faire le suivi de ces objectifs et d'analyser les indicateurs
- ◆ Mettre en place et formaliser des actions correctives d'amélioration



La cellule Qualité accompagne au mieux les services dans cette démarche. N'hésitez pas à nous interpeller ainsi que vos directions pour toute(s) question(s).

Formations du personnel

Objectif : Assurer un suivi régulier, une traçabilité et un retour vers les équipes des formations

- ◆ Le processus de formalisation des formations a été optimisé en collaboration avec les départements infirmiers et les ressources humaines. Il est demandé à chaque service/secteur de :
- ◆ Formaliser toutes les formations externes ET internes suivies par le service (Accompagnement d'un nouveau, explication d'un équipement, etc)
- ◆ Renvoyer des feuilles de présence vers les Ressources Humaines ou vers votre Direction (DDI)
- ◆ Un encodage sera réalisé au niveau des Ressources Humaines et un listing reprenant l'ensemble des formations données aux membres de votre service/secteur vous sera transmis chaque trimestre.

Information Patient

Objectif : Informer le patient de manière verbale ou écrite sur sa prise en charge et sa sécurité

Pour ce faire :

- ◆ Des brochures sur les 4 thèmes de la sécurité (Identito-vigilance, chutes, hygiène des mains, médicaments) ont été créées et diffusées. Chaque service peut s'en procurer auprès de l'Economat. Il est important d'informer systématiquement le patient sur son rôle en matière de sécurité.
- ◆ Une nouvelle section dans Bdoc a été créée afin de consigner dans le dossier infirmier du patient qu'il a bien été informé sur son rôle en matière de sécurité.
- ◆ Des affiches A4 sont en cours d'installation dans les chambres des patients pour les sensibiliser sur les 4 thèmes sécurité.



Évaluation du personnel

Objectif : Evaluer l'ensemble du personnel au moins une fois par an

- ◆ Le formulaire d'évaluation a été entièrement revu afin de le simplifier et de faciliter son utilisation. Il est accessible via le Vademecum – Dossier RH et prochainement dans Kalilab. Les différentes actions à entreprendre sont :
- ◆ Evaluer l'ensemble de son personnel, en privilégiant les personnes qui n'ont pas été évaluées récemment.
- ◆ Transmettre les évaluations complétées au service des Ressources Humaines.

Merci beaucoup pour l'énergie et la motivation que vous y consacrez !

INFORMATION PATIENT : PRÉALABLE AU CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ ET GAGE DE SÉCURITÉ

CONTEXTE

Depuis 2002, la Belgique dispose d'une loi relative aux **droits du patient**. Cette loi précise que :

- ◆ Chaque patient a droit, de la part du praticien professionnel, à toutes les **informations** qui le concernent et qui peuvent lui être nécessaires pour comprendre son état de santé et son évolution probable.
- ◆ Chaque patient moyennant information préalable a le **droit de consentir** librement (en l'absence de contrainte) à toute intervention du praticien professionnel.

Les défauts d'information sont à l'origine de beaucoup de plaintes de nos patients qui doivent être traitées en médiation.

Depuis plusieurs années, il a été prouvé que si le patient est plus actif et **partenaire** de ses soins, il recevra des soins de meilleure **qualité** et **sécurité**.

PRATIQUEMENT

A. Consentement éclairé du patient

Nos hôpitaux ont défini une politique institutionnelle qui permet de fixer le cadre du consentement libre et éclairé. En pratique, pour toutes procédures diagnostiques ou thérapeutiques à risque (susceptibles de causer un dommage) pour le patient :

- ◆ Le médecin **informe** oralement et/ou par écrit le patient sur les risques prévisibles, les effets secondaires éventuels et les alternatives thérapeutiques, etc...
- ◆ Le médecin est encouragé à poser les **questions** suivantes à chaque patient qu'ils rencontrent avant réalisation d'un acte médical et se tient à disposition pour y répondre de manière complète :

1. Avez-vous eu accès à l'information sur la nature de la procédure de soins qui va être réalisée, le but, l'utilité thérapeutique, le degré d'urgence, les principaux risques et effets secondaires, les alternatives et le droit de refuser la procédure ou de retirer votre consentement

2. Souhaitez-vous un complément d'information?

- ◆ Après information du patient et avant chaque acte médical, le médecin doit consigner dans le dossier du patient le consentement éclairé :

- ◆ En cochant dans BDOC, la case prévue à cet effet pour **notifier le consentement ou le refus**, la coche atteste donc que les étapes ci-dessus ont été respectées.
- ◆ En introduisant dans son courrier d'examen la phrase à cocher de BDOC
- ◆ Et/ou en utilisant un formulaire mis à disposition dans BDOC ou ceux déjà diffusés pour les actes repris dans la législation sur les droits du patient (chirurgie esthétique, greffe d'organes ou de tissus, recherche clinique,...)

Plus de détails dans la procédure sur le consentement éclairé disponible dans Kalilab Plus de détails dans la procédure sur le consentement éclairé disponible dans Kalilab et dans le dossier Accréditation/GED_gestion documentaire/Procédures institutionnelles.

B. Information du patient sur son rôle en matière de sécurité

Pour les médecins et tous les soignants,

- ◆ Informer **oralement et si possible par écrit** le patient sur les précautions avant et après un soin, sur son rôle vis-à-vis de l'identification, l'hygiène des mains, la gestion des médicaments et la prévention des chutes et toute autre spécificité en lien avec votre activité.
- ◆ Vérifier qu'il a compris

Pour les infirmiers, après information du patient

- ◆ Cocher dans BDOC dans Acte « informer patient », la case sécurité patient
- ◆ Et/ou utiliser une coche dans l'anamnèse ou autre document spécifique du service.

L'ÉQUIPE ACCRÉDITATION

Fatou Thiam (Responsable) : 1708 ou fatou.thiam@jolimont.be
Gatien Braeckman (Adjoint) : 1709 ou gatien.braeckman@jolimont.be

PLUS D'INFOS ?

Rendez-vous sur le répertoire H - Intersites - JLNT - Accréditation

AFTSH Infos : Quel est le bénéfice de l'accréditation pour le patient ?

Fatou Thiam : « La plus value pour le patient est évidente à moyen terme. Tous les référentiels insistent sur l'information du patient. Ils obligent notamment à recueillir son consentement éclairé. Rappelons qu'aujourd'hui, ce consentement éclairé n'est pas obligatoire en anesthésie ou en chirurgie par exemple. Avec l'accréditation, il devient important, dans tous les services cliniques.

On ne peut donc plus se contenter de donner une information rapide à un patient qui arrive, parfois stressé, choqué, malade. Le référentiel normatif impose de s'assurer que le patient a bien compris l'information et que l'établissement de soins a bien consigné et conservé son consentement. Le référentiel impose aussi de mesurer la satisfaction du patient. C'est un chemin vers plus de transparence et une meilleure prise en compte du patient ».

AFTSH Infos : Quel est le coût de l'accréditation ?

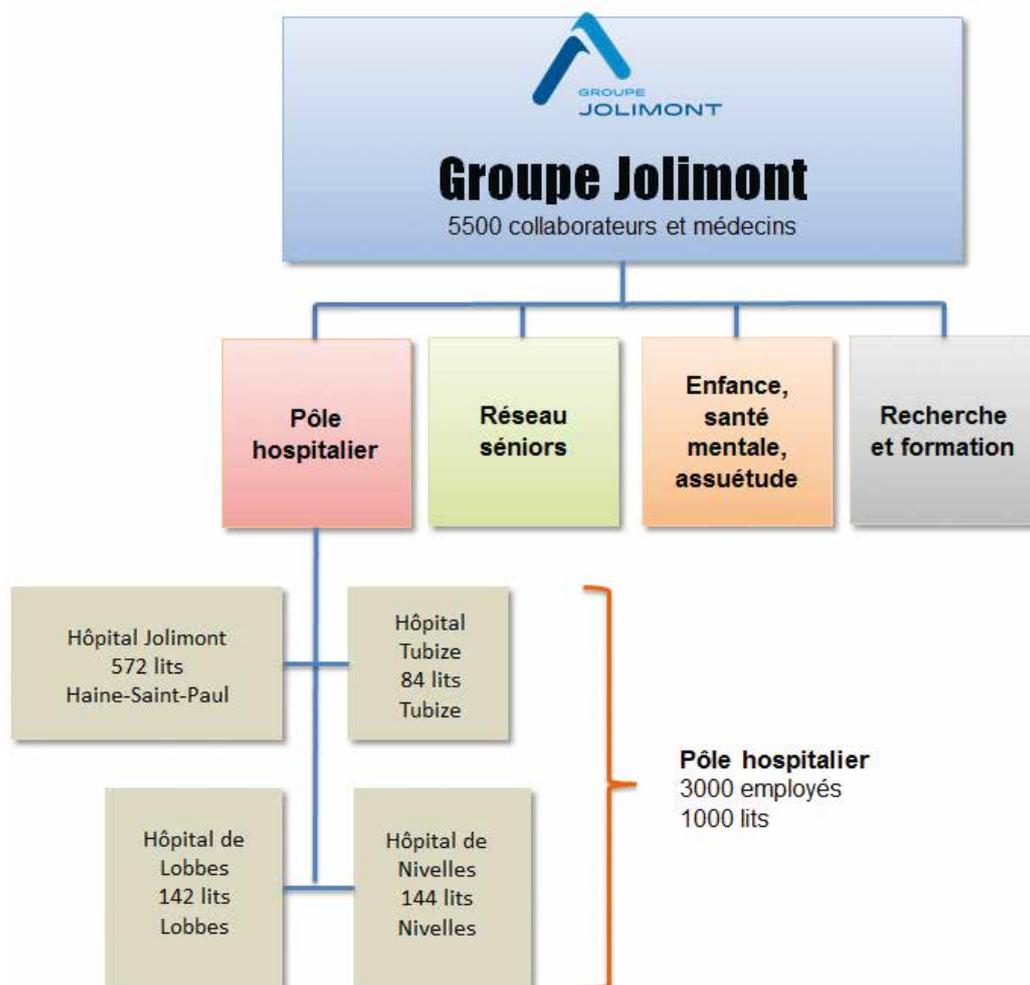
Fatou Thiam : « Il y a plusieurs aspects. Le coût de l'accréditation en

elle-même est communiqué par l'organisme certificateur et de ce point de vue, il n'y a pas de surprise. En revanche, nous avons peu de visibilité sur les coûts induits et notamment le coût humain. Le temps que les personnels consacrent à déployer la qualité n'est pas du temps passé à faire tourner un service, et cela a un coût, difficilement évaluable. Heureusement, la volonté de la direction de Jolimont était très forte, comme son implication dans le projet ».

AFTSH Infos : En septembre prochain, à l'issue d'une ultime visite d'experts, les activités hospitalières du groupe Jolimont devraient obtenir leur accréditation. Est-ce la fin du projet ?

Fatou Thiam : « Ce n'est pas une fin en soi, car nous sommes dans un processus d'amélioration continue. Si nous obtenons l'accréditation, elle sera valable 3 ans durant lesquelles nous procéderons à des auto-évaluations. Les groupes de travail vont perdurer. Dans le référentiel ACI, il y a 3 niveaux, or, platine et diamant. Nous visons le premier niveau (Or), ce qui nous laisse encore une marge de progression pour atteindre les niveaux suivants ».

Le groupe Jolimont est un important réseau d'institutions de santé et de soins, dans le Brabant wallon et le Hainaut. Il est organisé autour de 3 pôles : secteur hospitalier, réseau séniors et pôle enfance, santé mentale et assuétude. Le secteur hospitalier compte environ 1000 lits répartis sur 4 sites.



Fatou Thiam : un parcours dédié à la qualité

Formation :

- Responsable qualité depuis 2007
- Certificat interuniversitaire de management de la qualité dans les établissements de soins
- Formation au management de la qualité
- Ingénieure agronome

Les défis relevés :

- accréditation ACI (en cours) des activités hospitalières (Centres hospitaliers Jolimont)
- accréditation (ISO 15189) des 4 laboratoires de biologie clinique (Centres hospitaliers Jolimont)
- accréditation JACIE du service d'hématologie et de la banque de cellules souches Centres hospitaliers Jolimont)
- accréditation ISO17025 du laboratoire de phytopathologie (Université Catholique de Louvain)

Fatou Thiam interviendra au Congrès de l'AFTSH en octobre 2017 sur le thème : « Accréditation des techniques hospitalières : un pas vers l'excellence ».

Inscrivez-vous dès maintenant.

Ce que nous service technique devons retenir :

Avec l'accréditation, chaque service clinique s'appuie sur un référentiel et met à contribution tous les secteurs de l'hôpital dont les services techniques. Les critères essentiels pour la technique portent sur l'infrastructure et l'environnement : la qualité de l'air pendant les travaux de construction/rénovation, la qualité de l'eau pour le service d'Hémodialyse, l'éclairage en pharmacie, etc. Un exemple concret est la réalisation d'un plan de gestion des risques accompagné des moyens de prévention.

REXEL

**VOTRE PARTENAIRE EN
SOLUTIONS
ÉLECTRIQUES**

www.rexel.be



netstore

- | une gamme unique de produits et de marques
- | une expertise technique, commerciale & logistique
- | un vaste réseau d'agences et de sas de nuit
- | un webshop en ligne avancé: Netstore
- | ISO9001 & ISO14001

suivez-nous sur les réseaux sociaux!



LE PROJET « DELTA » DU CHIREC : UN PROJET CENTRÉ SUR LE PATIENT ET ATTACHÉ AU BIEN-ÊTRE DES MÉDECINS ET DU PERSONNEL.



Ir Bernard LELEU
Directeur Opérationnel Chirec
Chef de projet DELTA



Chantier du futur hôpital Delta, mai 2016.

Le groupe hospitalier CHIREC (Centre Hospitalier InterRégional Edith Cavell) se compose à ce jour de quatre sites hospitaliers, la Clinique Edith Cavell, la Clinique du Parc Léopold, la Clinique Ste-Anne St-Remi, l'Hôpital de Braine-l'Alleud – Waterloo, du Centre médico-chirurgical de jour de la Basilique et de deux polycliniques : le Centre Médical Europe-Lambermont et la City Clinic Chirec Louise.

En 2017/2018, le Chirec s'articulera autour de trois sites hospitaliers : le nouvel hôpital Delta (500 lits), la Clinique Ste-Anne St-Remi (300 lits) et l'Hôpital de Braine-l'Alleud – Waterloo (300 lits).

Un Centre médico-chirurgical de jour (Basilique) et quatre polycliniques (Cavell, Parc Léopold, Centre Médical Europe-Lambermont et City Clinic Chirec Louise) compléteront l'offre de soins.

Placé au cœur d'un des plus importants carrefours de communication à Bruxelles, le nouvel hôpital Delta regroupera les activités hospitalières des Cliniques Edith Cavell et du Parc Léopold.

L'évolution du projet Delta en quelques dates clés

- Naissance du projet : 2006.
- Présentation du projet à la COCOM : 2007.
- Évaluation du projet et recherche du terrain : 2008-2009.
- Acquisition du terrain de 5 hectares, dit « Delta » : 2009.
- Contrat « Maître d'Œuvre Intégré » : 2010.
- Permis d'environnement - urbanisme : 2013.
- Financement Banque Européenne d'Investissement (BEI) - Belfius - BNP Paribas Fortis - CBC - ING : 2013.
- Pose de la première pierre : 2014.
- Construction : 2014-2017.

Budget de construction

320.000.000 € toutes taxes et honoraires compris.

L'HOPITAL DELTA : UN HOPITAL TOURNE VERS LE «PATIENT»

Sur le plan organisationnel

La conception architecturale de l'hôpital est basée sur la fonctionnalité générale du bâtiment, l'étude des flux et la convivialité des espaces. L'optimisation de l'accueil et du confort des patients constitue un élément déterminant du projet.

Tout a été pensé pour réduire les déplacements depuis le parking et les accès publics jusqu'aux services hospitaliers les plus éloignés. À l'intérieur de l'hôpital, les flux sont clairement séparés par des voies de circulation propres aux professionnels d'une part (12 ascenseurs), et aux patients et visiteurs d'autre part (8 ascenseurs), facilitant dès lors l'accès aux services.

Confort et bien-être

L'entrée de l'hôpital s'est voulue spacieuse et lumineuse. L'atrium central est muni d'une large cage d'escalier encourageant les patients et visiteurs à se rendre à pied s'ils le souhaitent au premier étage (plateau de consultations) et au niveau -1 (service d'imagerie médicale). Huit ascenseurs réservés au public desservent l'ensemble des niveaux.

Une attention particulière a été réservée aux éléments de confort tels que l'insonorisation, l'apport de lumière naturelle, les éclairages, le contrôle de la température. L'ensemble des finitions vise l'harmonie dans un esprit sobre, lumineux et moderne. Des éléments symbolisant la nature se retrouvent à différents niveaux.

Architecture hospitalière

D'une superficie de quasi 100.000 m², l'hôpital se décline sur huit niveaux dont deux situés au sous-sol exploitant au mieux la déclivité du terrain. Les consultations sont regroupées sur les 11.000 m² du premier étage. Les unités de soins occupent les trois étages supérieurs. Le plateau médico-technique est installé au premier sous-sol. Au niveau -2, se trouvent les services logistiques.



Parce qu'un BON CONSEIL peut faire la différence ...
... nos **COLLABORATEURS DÉDIÉS** vous accompagnent

- ✓ Solutions en TÉLÉPHONIE D'ENTREPRISE sur-mesure
- ✓ Tarifs ULTRA-COMPÉTITIFS
- ✓ Devis PERSONNALISÉS et rapides

Notre engagement,
LES MEILLEURS TARIFS du marché !

Nos quatre métiers
Neuf Éco-recyclé Reprise Réparation

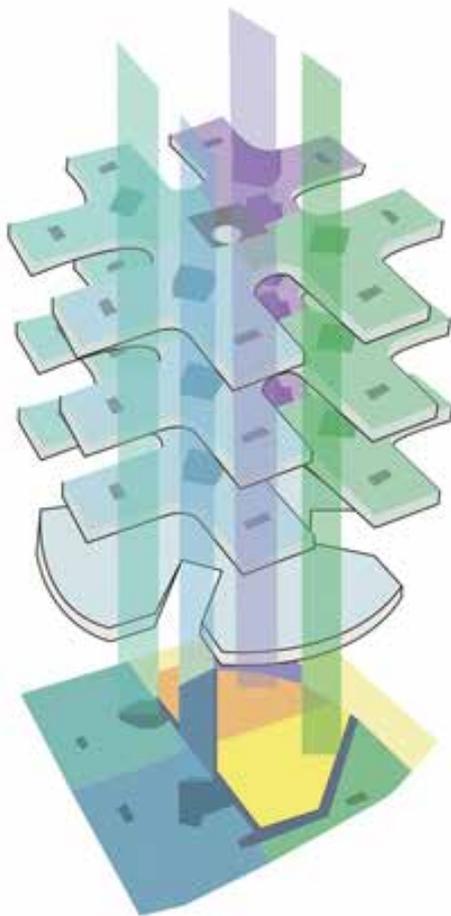
Rencontrez-nous le 10 octobre
Congrès de l'AFTSH
Centre du Visiteur - Terra Nova



www.connexing.be/fr

BOULEVARD LOUIS SCHMIDT 103
1040 BRUXELLES BELGIQUE
info@connexing.be

ARCHITECTURE HOSPITALIERE ETAGE PAR ETAGE



+5 = Auditoire et fumoir

+4 = Unités de soins - Laboratoire transitoire

+3 = Unités de soins - Endoscopie

+2 = Unités de soins - Administration Chirec

+1 = Plateau de consultations - Centre de prélèvements - Eye Clinic

0 = Accueil - Admissions - Service de dialyse - Restaurant d'entreprise - Crèche - Commerces - Administration du site

-1 = Services médico-techniques
(urgences, imagerie médicale, USI, Quartier Opérateur)

-2 = Services logistiques - Pharmacie - Stérilisation - Radiothérapie

-1 : Services médico-techniques

Imagerie médicale : le service comptera des équipements neufs de dernière génération. Il y aura 4 salles de Rx , 1 salle IRM, 3 salles CT Scan, 6 salles d'échographies, 1 salle d'imagerie interventionnelle, des surfaces casco sont prévues pour des développements futurs d'autres technologies.

Médecine nucléaire : 1 salle PET-Scan - 4 salles de gamma caméras - 1 salle de densitométrie.

Quartier opératoire et salle de réveil : un des plus grands quartiers opératoires de Bruxelles comptant 28 salles. Parmi celles-ci, deux salles dédiées à de la chirurgie plus lourde, telle que la neurochirurgie, sont de plus grande superficie, une salle est dédiée à la chirurgie robotique et enfin une salle est spécifiquement équipée pour la chirurgie bariatrique. Une grande salle de réveil de 44 lits ceinturant un puits de lumière, est organisée avec des espaces distincts enfants - adultes. Une salle d'attente est également prévue pour les parents à toute proximité de la zone de réveil enfants.





Unité de Soins Intensifs : organisée architecturalement en deux sous-unités, chacune de neuf lits. Les chambres sont spacieuses et bénéficient pour la plupart de la lumière du jour.

Le service des urgences est configuré selon les normes permettant une prise en charge des enfants séparée de celle des adultes. Il est doté d'un SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation).

Il compte des locaux de prise en charge standards (9 pour les adultes et 3 pour les enfants) et des salles de réanimation (3 pour les adultes et 1 pour les enfants), ainsi que des chambres d'hospitalisation provisoire. Le service dispose d'une salle de radiologie standard dans le but de raccourcir les distances et d'accélérer la prise en charge des patients. De plus un parking destiné aux personnes se présentant aux urgences est installé à proximité du service.

Ces différents services médico-techniques, installés au -1, forment un ensemble cohérent qui assure des liaisons fonctionnelles idéales pour la prise en charge des cas aigus.

Le rez-de-chaussée se veut spacieux et lumineux avec une large cage d'escalier.

Les bureaux d'admissions, au nombre de 18, sont situés à l'arrière de l'atrium. De confortables espaces d'attente se trouveront à proximité. Certains des bureaux sont consacrés à l'accueil de patients qui souhaitent rencontrer des membres du personnel (assistante sociale, service relations patients, etc.)

Le service de dialyse (dialyse péritonéale, hémodialyse, autodialyse) comporte 30 lits. Un parking dédié se trouve à proximité de ce dernier. Le service dispose d'une entrée propre.

Au rez-de-chaussée se trouvent également la crèche et le restaurant d'entreprise.

L'hôpital dans un lieu de vie

À l'entrée, se trouvent différents commerces :

Une pharmacie, une bandagisterie, une boutique spécialisée pour femmes atteintes du cancer et pour femmes enceintes, un opticien, un magasin d'appareils acoustiques, une boutique de vêtements et accessoires 'femme', une banque, un Carrefour Express et un espace détente : le «Tasty» d'une superficie de 900 m² qui réunit petite restauration, presse, librairie, cadeaux, etc.

+1 : Plateau de consultations



Au +1, se trouve le plateau des consultations (11.000 m²), organisé en pôles avec des secrétariats dédiés.

Autour de l'atrium central sont disposés des salons d'attente. L'ensemble comporte une centaine de cabinets de consultations et une vingtaine de locaux techniques ou de soins.

Le pôle locomoteur dispose d'une piscine de réhabilitation.

Certains pôles et départements, comme le pôle locomoteur et le département oncologique, disposent de salles d'imagerie médicale afin d'éviter que les patients se déplacent jusqu'au -1 pour réaliser leur radiographie.

Au +1, se trouve également le plateau d'ophtalmologie complet intégrant non seulement les cabinets de consultations, mais également des salles d'opération de jour et une salle de réveil. Ce quartier opératoire de jour, comportant 5 salles, sera également utilisé par la « Pain Clinic ».

+2 : Unités de soins - Administration Chirec

- Deux unités de maternité de 30 lits chacune.
- Une unité de grossesse à haut risque de 10 lits.
- Un service de néonatalogie N * de 9 lits.
- Un service de néonatalogie NIC de 15 lits.

Toutes les chambres bénéficient de la lumière du jour et permettent à un des parents d'y dormir confortablement.

Le quartier d'accouchements comporte 8 salles de naissances, une salle de césariennes et une maison de naissances (il s'agit d'un environnement à la fois sécurisé et démedicalisé qui permettra aux futures mamans de vivre leur grossesse autrement et d'accoucher naturellement).

Tout est pensé pour favoriser le rapprochement des différentes unités autour de la naissance, assurant ainsi aux mamans et aux bébés un maximum de sécurité.

Ce deuxième étage abrite également deux unités de chirurgie digestive de 30 lits, dont l'une sera plus spécifiquement dédiée à la chirurgie bariatrique.

+3 : Unités de soins - Endoscopie

Le service de pédiatrie est installé au-dessus de la maternité, favorisant ainsi la circulation verticale entre ces deux services.

Il comporte 20 lits d'hospitalisation classique et 7 lits d'hospitalisation de jour.

L'étage comporte également :

- une unité d'hospitalisation médecine - chirurgie de 30 lits,
- un hôpital de jour médical et un labo de sommeil adultes : 20 lits et 2 salons équipés chacun de 5 fauteuils confortables,

• deux unités d'hôpital de jour chirurgical de 30 lits chacune,

• un service d'endoscopie de 8 salles, dont une salle de cholangiographie rétrograde et une salle de lithotripsie. Le service dispose d'une salle de réveil destinée aux patients qui auront subi les examens sous anesthésie et d'une zone avec des fauteuils permettant aux patients de se reposer après leur examen.

+4 : Unités de soins - Laboratoire transitoire

• deux unités d'hospitalisation gériatrique de 25 lits chacune,

• un hôpital de jour gériatrique de 4 lits et 4 fauteuils,

• deux unités de réhabilitation de 22 lits chacune,

• deux unités de soins d'hospitalisation d'orthopédie de 30 lits chacune,

• un laboratoire transitoire

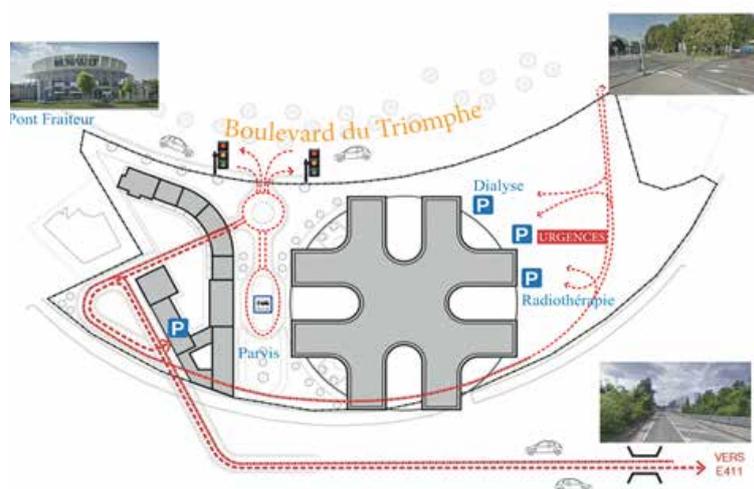
+5 : Salle de conférence et fumoir

• une grande salle de conférence modulable peut accueillir près de 120 personnes avec une terrasse offrant une vue sur Bruxelles,

• un fumoir est également prévu à cet étage afin d'éviter que les patients fumeurs ne se postent à l'entrée générale de l'hôpital.

ACCESSIBILITE & ENVIRONNEMENT

Le site de Delta est largement desservi par les transports en commun, directement lié à l'autoroute E 411, et offre de confortables possibilités de parking. De plus, l'hôpital s'intègre dans un complexe de vie urbaine offrant de nombreux services complémentaires : maison de repos et soins, hôtel, crèche, commerces et restaurants,...



L'entrée principale se situe au 201 boulevard du Triomphe à 1160 Auderghem.

En voiture :

- Depuis l'E411, par un accès unique vers le parking qui se trouve au sous-sol, en face de l'entrée principale de l'hôpital.
- Depuis le boulevard du Triomphe, l'accès peut se faire quel que soit le sens de la circulation emprunté, grâce à la mise en place de nouveaux feux de signalisation.
- Pour les patients qui doivent se rendre aux urgences, en dialyse ou en radiothérapie, un accès distinct a été spécifiquement prévu. Des places de parking leur sont réservées à proximité de ces services.

En transports en commun, à pied ou à vélo :

- Le boulevard du Triomphe est desservi par les bus 71 et 72. La station de métro Delta, ligne 5, est à proximité immédiate du site (500m).
- Deux gares desservent l'hôpital : stations Delta et Etterbeek.
- Le boulevard du Triomphe dispose d'une piste cyclable de part et d'autre permettant d'accéder au parking vélos sur le parvis.

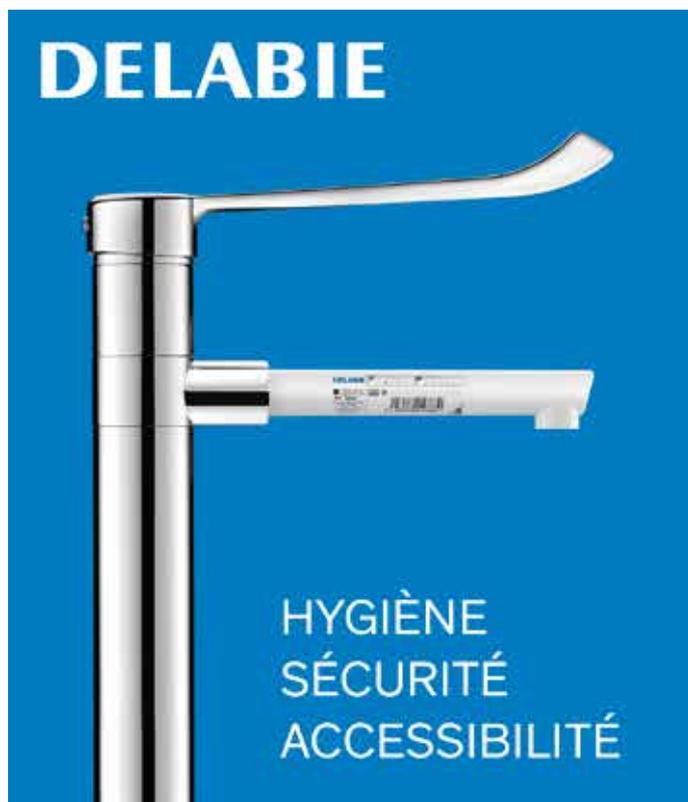
ASPECTS TECHNIQUES

Sur le plan technique, le bâtiment se veut technologique sans être futuriste. Le Chirec a souhaité que les technologies embarquées soient éprouvées. Cependant, le bâtiment comporte quelques innovations.

Au niveau énergétique, les normes PEB étant d'application, nous trouvons des cogénérations, des panneaux solaires voltaïques et thermiques ainsi que de la géothermie. L'utilisation de pompes à chaleur est également très développée. La cabine haute tension de tête, les chaudières et cogénérateurs sont regroupés dans un bâtiment extérieur baptisé « Power House ».

Les chambres sont refroidies par l'air hygiénique mais non climatisées ; des stores pilotés par une unité centrale en fonction de l'ensoleillement évitent, l'été, la surchauffe des chambres par ailleurs chauffées, l'hiver, par des radiateurs classiques.

L'hôpital est alimenté en haute tension jusqu'au plus près des gros consommateurs d'énergie au travers de 5 cabines haute tension réparties dans le bâtiment. Des groupes électrogènes vitaux et non-vitaux assurent la full redondance de l'alimentation électrique. Les UPS sont de type dynamique. L'éclairage du bâtiment, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur est assuré par des armatures LED uniquement. Toutes les technologies de contrôle s'appuient sur un réseau informatique puissant faisant de l'hôpital une entité complètement digitale. L'hôpital sera également « sans clé ».



Robinetteries et filtres terminaux pour maisons de retraite

Robinetteries pour personnel soignant
Robinetteries pour hébergement
Équipements sanitaires en Inox

Accessibilité et autonomie

Barres de maintien en Inox ou Nylon
Sièges de douche
Accessoires d'hygiène pour collectivités



SECURITHERM
lavabo BIOCLIP



SECURITHERM
douche Securitouch



Poignée releveable



Siège de douche
grand confort



Plus d'informations sur delabiebelux.com

LUMINUS RÉCOMPENSE LES INITIATIVES QUI ONT CONTRIBUÉ SIGNIFICATIVEMENT À UN AVENIR DURABLE.

L'année 2016 a été la plus chaude enregistrée, marquée notamment chez nous par de fortes inondations. Le changement climatique est là et nous touche dans notre quotidien. Il est établi que les émissions de CO2 sont à la base de ce réchauffement planétaire. Nous faisons face à une crise environnementale majeure à laquelle l'Union européenne veut répondre en réduisant la consommation d'énergie de 30% d'ici 2030.

3 défis de taille en Belgique

1. Il est évident que chacun a un rôle à jouer dès à présent pour contribuer à cette diminution, que l'on soit une entreprise, une collectivité ou un simple citoyen. Et c'est un défi en soi.
2. Il faut également limiter le coût de l'énergie afin d'assurer la compétitivité de nos entreprises et de s'assurer que l'énergie reste abordable pour les familles.
3. Enfin, il est essentiel d'assurer la sécurité d'approvisionnement permanente, indispensable au fonctionnement de notre société et de notre économie.

EDF Luminus, le numéro 2 du marché belge de l'énergie, voit pourtant dans cette crise une opportunité unique de se transformer, mais aussi et surtout d'aider ses clients à se transformer. C'est pourquoi la stratégie de la société consiste à offrir des solutions d'efficacité énergétique globales aux citoyens, aux collectivités et aux entreprises, leur apportant plus de confort, permettant des économies tout en réduisant leur empreinte écologique. Et cette stratégie fonctionne : il est tout à fait possible de réduire la consommation énergétique (donc les émissions de CO2) des processus industriels, des bâtiments administratifs ou publics et des habitations en étant plus efficaces énergétiquement.

2 réalisations concrètes

Dans un hôpital d'enfants, Luminus a remplacé les anciens éclairages par des leds. Le confort est sans comparaison avec celui d'origine. La facture d'électricité a également diminué de près de 50% étant donné que ces types d'éclairage sont bien moins énergivores. Pour finir, ces lampes ont une durée de vie 4 fois plus importante qu'un éclairage classique, ce qui permet aussi des économies substantielles sur l'entretien des installations.

Autre projet très intéressant en termes d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie : Une des filiales d'EDF Luminus, Vanparijs Engineers a pris en charge de A à Z l'installation d'une centrale de cogénération au **CHU Saint-Pierre à Bruxelles**. Avec les divers travaux d'optimisation de la centrale de cogénération de ces dernières années, le CHU a pu diminuer sa facture d'énergie de près de 30% et améliorer considérablement la stabilité du système et le confort de ses utilisateurs.

L'efficacité énergétique est un moteur de croissance pour tous. Elle crée de l'emploi et amène du bien-être dans la société.

Récompenser les meilleures initiatives

A travers sa marque commerciale Luminus, qui accompagne déjà près de 2 millions de clients, l'entreprise a décidé de soutenir et récompenser les initiatives qui contribueront de manière excep-

tionnelle à un avenir durable à l'échelle locale, régionale et nationale.

Le prix Luminus de l'énergie et de l'Environnement récompensera cette année des projets entrepris aussi bien par des particuliers que par des entreprises ou des institutions, et ce, afin de faire connaître les nombreuses initiatives positives et générer une émulation porteuse de changement.

Posez votre candidature sans tarder !



Présentation de l'**AFTSH** aujourd'hui.



Président :
Jean-Luc **Régal**
Gestionnaire Énergie
Hôpital Érasme



Vice-président :
Jean Claude **Scaffé**
Directeur honoraire du département
technique du CHU de Liège



Secrétaire :
Laurence **Caussin**
Gestionnaire Énergie
CHU Brugmann



Secrétaire adjoint :
David **Brehain**
Responsable Énergie Acis



Trésorier :
Thierry **Vanhavre**
Directeur Logistique Adjoint Chirec



Trésorier suppléant :
Pierre **Jacmin**
Directeur Département Infrastructures et
Département Technologie et systèmes
d'informations, Grand Hôpital de
Charleroi – GHdC



Supports évènements :
Michel **Siriez**
Chef de Projets Techniques
Spéciales, Centres Hospitaliers
Jolimont

Installation d'une cogénération sur le site de Notre-Dame à Charleroi.



Pierre Jacmin
Directeur Département Infrastructures et Département Technologie et systèmes d'informations, Grand Hôpital de Charleroi – GHdC



Le site de Notre-Dame est un des six sites du Grand Hôpital de Charleroi. Ce site est une des 5 sites où une activité hospitalière se poursuit. L'activité hospitalière ne se poursuit pas sur l'ensemble des sites puisque, lors de la fusion en 2008, le site Reine Fabiola a progressivement été transformé en site administratif avec une activité de revalidation en journée uniquement. Le site de Notre-Dame est un site qui accueille une activité générale : urgences (50.000 par an), soins intensifs (24 lits), consultations (225.000 par an), hospitalisation classique (450 lits), hospitalisation de jour (80 lits), labo d'urgences, imagerie, blocs opératoires (15.000 interventions par an), etc... Ce site a, par contre, la particularité d'être le seul des sites actuels qui fera toujours partie du patrimoine du GHdC lorsque le nouveau site des Viviers sera opérationnel en 2022. Le site des Viviers est le site qui accueillera/re-groupera l'ensemble des activités lourdes et d'hospitalisation du GHdC. Dans cette future configuration à deux sites, le site de Notre-Dame sera reconditionné (polyclinique, dialyse de jour, formations, ASBL diverses, etc ...). C'est la raison pour laquelle le site de Notre-Dame a été retenu pour un projet d'installation d'une unité de cogénération.

Quelles sont les grandes étapes d'un projet tel que celui-là ?

La première grande étape est certainement d'arriver à engager l'institution dans une démarche à long terme basée sur le principe des économies d'énergie. La présence d'un « Monsieur Energie » ou « Responsable Energie » est certainement une première étape importante. A défaut, il faut que la matière « économies d'énergie » soit prise en mains dans les équipes techniques internes.

Ensuite, le chemin peut se découper en plusieurs étapes : étude de faisabilité, accord de permis d'urbanisme, permis d'environnement, marché public, commande. Pour ces premières phases, notre projet a pris 6 mois (d'août 2014 à décembre 2014). Ensuite, viennent les étapes de préparation des travaux, les diverses démarches administratives complémentaires, les notes de calculs

et la réception des accords. Pour ces phases-là, 6 mois s'écouleront jusqu'au démarrage des travaux. 6 mois supplémentaires sont nécessaires pour la réalisation des travaux. Encore trois mois de patience pour les tests, les réceptions Vinçotte et Ores et la mise en service est au bout du chemin. Il faut donc compter deux ans pour compléter un projet tel que celui-là. Certaines durées sont incompressibles et certaines périodes sont plus propices que d'autres, par exemple pour les coupures de chauffage à prévoir. Ceci a rapidement un effet sur le planning global.

Pour diverses raisons liées à l'architecture du bâtiment et à certaines difficultés d'accès aux chaudières et au réseau électrique, nous avons opté pour une cogénération installée à l'extérieur du bâtiment (voir photos) ce qui a nécessité les permis ad hoc, à la fois pour les ballons de stockage (capacité de deux fois 30.000 litres) et pour l'unité de cogénération en elle-même.

Aout 2014	Étude de faisabilité
Novembre 2014	Accord permis d'urbanisme
Novembre 2014	Demande de la ville de rentrer un permis d'environnement
Décembre 2014	Commande passée
Janvier → mai 2015	Préparation des travaux, démarches administratives, note de calcul
Mai 2015	Accord Permis Environnement
Juin 2016	Démarrage des travaux
Janvier 2016	Fin des travaux
Février / mars 2016	Tests + réception Vinçotte et ORES
Avril 2016	Mise en service
Juillet 2016	Début d' octroi des certificats verts



-Messieurs Stephan Tedesco (responsable technique du site de Notre-Dame) et Olivier Joué – ingénieur responsable technique de l'ensemble des équipes et des sites qui ont veillé à la bonne intégration de l'unité de cogénération dans les bâtiments existants (raccordements au système de chauffage et au réseau électrique nécessitant des coupures) et qui assurent au quotidien le suivi de la maintenance de l'installation.

Quant à nos fournisseurs, nous avons travaillé avec le bureau 3J pour les diverses études et avec la société Coretec pour la commande, l'installation et le contrat.

Quelques orientations prises

Lorsqu'on parle cogénération, se posent au moins trois grandes questions. La première concerne le dimensionnement de l'unité, la seconde concerne le mode de financement et la troisième concerne l'installation du système et la compatibilité avec l'existant.

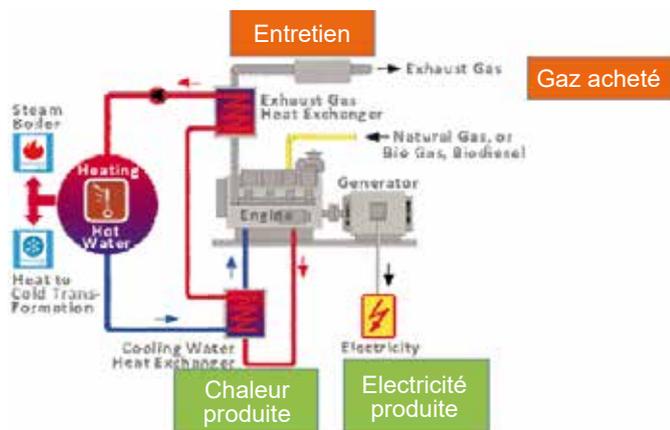
Pour le dimensionnement, sur base de l'étude de faisabilité, nous avons pris l'option de la dimensionner de manière à couvrir le besoin moyen constant en électricité et de nous permettre d'injecter cette production dans notre réseau interne. La cogénération a, dès lors, pour les diverses études (notamment de rentabilité) été dimensionnée sur 250 KWE. Ce dimensionnement a été retenu après une recherche de l'optimum économique entre coûts d'installation et économies liées au projet. Une cogénération plus puissante va engendrer des coûts plus importants et des bénéfices plus importants et le break point de la rentabilité peut se trouver décalé dans le temps.



Quelle équipe pour accompagner ce projet ?

- la direction du département « Technologie et Systèmes d'Informations » (Pierre Jacmin) qui a dû convaincre le comité de direction du bien-fondé de la démarche, du retour sur investissements, du type d'investissements (fonds propres) et du timing global.
- Monsieur Kevin Leseine – ingénieur aux infrastructures et « monsieur Energie » du GHdC qui a pris en charge l'ensemble du dossier et qui a joué le rôle de chef de projet en gérant l'ensemble de ce projet que ce soit au niveau technique, infrastructures et administratif.
- Madame Bénédicte Van Crombrugge - directrice adjointe aux infrastructures qui a pris en charge les aspects liés au permis et aux impacts infrastructures sur le bâtiment existant

Pour les aspects « financement », nous avons opté pour les fonds propres, malgré le montant des sommes à engager. Le montant du projet est de l'ordre de 689.000 euros



mais l'investissement sur fonds propres permet de bénéficier pleinement des subsides UREBA, des certificats verts et des économies d'électricité. Le business plan global tient, non seulement compte du coût du contrat de maintenance et d'exploitation mais aussi de la partie de chaleur récupérée et réutilisée dans les circuits de chauffage. Le principe de l'équilibre des coûts et avantages/économies peut être schématisé de la manière suivante :

Le retour sur investissement attendu est de 3 à 4 ans, dépendant essentiellement du moment où les subsides seront libérés.

Il est également important de préciser que, en Région Wallonne, l'installation de panneaux photovoltaïques est autorisée mais subsidiée à partir du moment où vous avez prouvé préalablement qu'une cogénération n'est pas rentable. Or dans le secteur des soins de santé où l'activité est présente 24h/24 avec des besoins de chauffage constants, une cogénération se révèle toujours intéressante. L'installation d'une cogénération est donc le passage obligé avant de penser à installer d'autres systèmes économiseurs d'énergie.

Concernant l'implantation de l'unité de cogénération au sein des bâtiments, locaux et systèmes en place, ceci constitue sans doute le point le plus délicat. Il faut en effet disposer de la place suffisante pour installer l'ensemble des modules mais il faut aussi tenir compte des raccordements nécessaires aux systèmes de chauffage et d'alimentation électrique interne et au réseau externe. Voir ci-dessous un schéma expliquant cette problématique (schéma - Cogénération intégration réseau).

Quelques chiffres :

La puissance électrique nette développable installée est de 243.55 kW. La puissance calorifique nette est de 305KW. Le rendement électrique nominal est de 40.2% et le ren-

dement thermique nominal est de 49.4%. L'installation doit théoriquement fonctionner 6.764 heures sur base annuelle. Au niveau du CO², la CWAPE nous a confirmé 671 CV par an pendant 15 ans, ce qui représente 4.590 tonnes de CO² épargnées au bout de 15 ans. Impressionnant...

Après un peu plus de 6 mois de fonctionnement, les résultats escomptés sont au rendez-vous puisque nous avons constaté une diminution de 11% de la consommation électrique, couplée avec une augmentation de 19% de la consommation en gaz naturel. L'effet positif attendu a été renforcé par la diminution du prix du gaz liée à un nouveau contrat d'énergie ayant prix cours en janvier 2016. Les coûts du gaz ont diminué de 13% malgré cette augmentation de 19%.

Adresse des personnes de contact :

Benedicte.vancrombrugge@ghdc.be

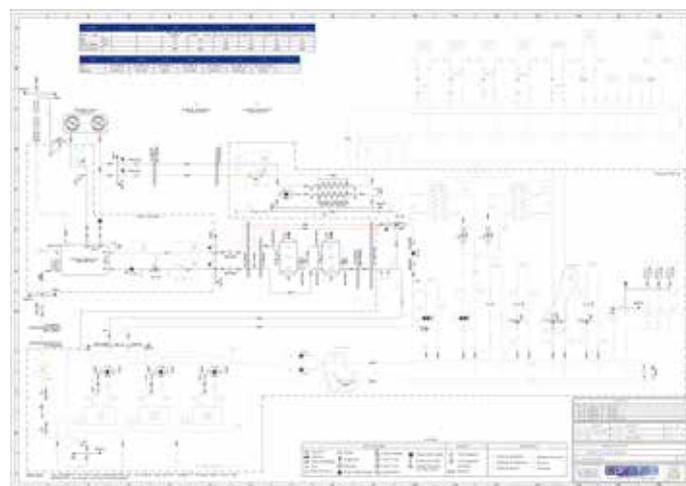
Kevin.leseine@ghdc.be

Olivier.joue@ghdc.be

Stephan.tedesco@ghdc.be

Conclusion :

Un projet tel que celui-ci représente un travail de relativement longue haleine (plusieurs années si on veut atteindre le point de retour sur investissement) qui nécessite une équipe multiple composée de techniciens, de responsable énergie, d'experts externes et internes et de sponsor au niveau de la direction. Cette technologie est une technologie éprouvée qui, dans notre cas, fournit les résultats escomptés. Il ne faut cependant pas sous-estimer le temps que peuvent prendre l'ensemble des démarches administratives mais la rentabilité doit être au bout du chemin et l'impact sur la planète est non négligeable, en termes de tonnes de CO² épargnées. C'est un beau moyen de rejoindre les objectifs économiques et écologiques. Cette technologie ouvre aussi peut-être la voie vers des technologies moins éprouvées (tri-génération)...





UZ Leuven | Portes plombées RF 30



Photo ci-dessus : Salon Health&Care 2017 Gand
Porte coulissante arrondie et télescopique avec couvre-chants PU



Photo ci-dessous : CHU Saint Pierre site César de Paeppe
Portes RF avec lamelles dans le vitrage

Porte ouverte à l'innovation.

Eribel fabrique des ensembles de portes parfaitement adaptés aux exigences rigoureuses du secteur des soins et santé. Portes coupe-feu, portes acoustiques et portes de sécurité : la gamme est très complète et offre de nombreuses solutions innovantes.

L'innovation est profondément ancrée dans l'ADN de Eribel. Prenez la huisserie métallique montage à sec : un ingénieux système de trois éléments qui s'enclenchent entre eux sur chantier.

Ainsi Eribel a déclenché une révolution.

Mais Eribel c'est bien plus que ça ! Du département R & D avec sa propre infrastructure de test pour la fabrication informatisée et finition impeccable. Le placement méticuleux, par notre propre service ou par des partenaires sélectionnés, est la cerise sur la gâteau.

Souhaitez-vous plus d'informations sur nos solutions pour le secteur des soins et santé ? Contactez-nous au 03 314 70 23 ou envoyez-nous un mail à info@eribel.be.



www.eribel.be

L'AFTSH s'ouvre aux Maisons de Repos et de Soins



Mr Milcent
Directeur de la Maison de repos
et de soins et Résidence service
« Les Jardins d'Ameline »

*La Prochaine Journée d'études AFTSH aura lieu le 17 mai 2017 dans la Maison de repos et de soins et Résidence service «Les Jardins d'Ameline» 77D/02, rue Jean Hubin à OUPEYE
A cette occasion, nous avons rencontré Mr Milcent, Directeur, qui a répondu à quelques questions.
Le thème de la journée d'études sera « Une installation de cogénération en maison de repos, investissement environnemental, technique, ou financier ? »*



L'historique de la maison de repos « Les Jardins d'Ameline » n'est pas commune, pouvez-vous nous la raconter brièvement ?

La maison de repos «Les Bouleaux» a ouvert ses portes en 1987. Le bâtiment accueillait à cette époque 24 lits.

Au fil des ans, d'agrandissements en extensions, sa capacité augmente progressivement jusqu'à atteindre 62 lits.

En 2013, avec le rachat de la maison de repos «La Pension Simone», l'institution passe à 111 lits.

Parallèlement, en 2011, avec le rachat des installations de « Floraplant » germe le projet de construction des « Jardins d'Ameline ». Le terrain, situé en plein cœur du village d'Oupeye, est enclavé et jouit d'un environnement calme entre la rue du roi Albert et la rue Jean Hubin.

A ce titre, il offrait toutes les caractéristiques pour développer un projet moderne et convivial.

Dès 2012, les travaux d'aménagement du site démarrent et les 15.000 m² de serres autrefois présentes sur le site de l'ancienne entreprise horticole ont fait place au tout nouveau bâtiment des

« Jardins d'Ameline », aujourd'hui lieu de vie de près de 150 résidents.

Actuellement, quel en est l'organigramme technique ?

Le suivi technique est assuré par moi-même.

J'ai veillé à avoir une équipe de trois ouvriers pour la gestion journalière du bâtiment.

Cependant, pour les problèmes techniques pointus et les entretiens récurrents, nous faisons systématiquement appel aux installateurs professionnels.

Durant l'entièreté de la construction, nous nous sommes fait assister par un bureau d'ingénieurs ayant en charge les techniques spéciales.

Quelle est votre première préoccupation technique ?

Outre la dimension écologique qui a en partie influencé nos choix en termes de gestion de l'énergie, c'est le souci de bonne gestion économique de notre établissement qui nous a amené à réaliser de



nombreux investissements, tant dans l'isolation de notre bâtiment (basse énergie), que dans l'installation d'un système de cogénération au gaz naturel, de panneaux thermiques destinés à la production d'eau chaude sanitaire, et d'un système de récupération des eaux de pluie.

En particulier, notre moteur de cogénération peut produire 20 kw électriques et 40 kw thermiques.

Si elle ne permet pas d'assurer l'entièreté de nos besoins énergétiques annuels, durant la belle saison, combinée aux panneaux solaires, elle satisfait aux besoins de production d'eau chaude sanitaire, rendant inutile tout autre apport électrique ou provenant des chaudières.

La Conscience du coût de l'énergie est donc primordiale pour votre structure

L'efficacité au niveau de la consommation d'énergie est, depuis la création du premier bâtiment, au cœur de nos préoccupations. Notre activité relevant du secteur privé, la gestion des deniers et en particulier au budget consacré aux consommations énergétiques est un élément clé auquel nous sommes très vigilants.

Nous sommes particulièrement conscientisés par les coûts de l'énergie et mettons tout en oeuvre pour limiter au maximum le gouffre financier qu'ils peuvent représenter.

Nous sommes ainsi très attentifs aux choix des équipements techniques comme évoqués précédemment, mais nous sommes également très attachés à l'organisation du travail et à la sensibilisation du personnel.

Avez-vous déjà entendu parler de l'Accréditation des Institutions de soins ?

Avant notre rencontre, nous n'avions pas connaissance de l'accréditation des institutions de soins.

Au vu de la tendance actuelle à l'agrandissement des structures dans le secteur des maisons de repos et de la complexité d'un matériel de plus en plus performant, cela nous semble pertinent d'envisager nos institutions sous cet angle.

Le Programme de cette journée est disponible sur le site de l'AFTSH

On peut donc dire que vos préoccupations peuvent être comparable à celles du milieu hospitalier?

De manière comparable aux établissements hospitaliers, nous accueillons des patients parfois en grande demande de soins et souvent fragilisés par leurs difficultés.

Nos besoins d'électricité en continu se justifient par les difficultés physiques que rencontrent nos résidents.

Entre autres, et par exemple, les difficultés de déplacement entraînent le recours obligatoire aux ascenseurs, les troubles de la vision causent des risques importants de chutes et justifient la mise en place d'un éclairage performant, nos résidents sous oxygène requièrent également le fonctionnement continu des oxy-concentrateurs ,...

Par contre, en comparaison du secteur hospitalier, nous n'abritons évidemment pas un matériel aussi pointu que celui, par exemple, d'une salle d'opération.

Comment avez-vous connu l'AFTSH et qu'en attendez-vous ?

Nous avons découvert l'AFTSH par le biais de Monsieur Brehain, Responsable Energie à l'Acis, qui nous a apporté son appui et son éclairage quant à notre installation de ventilation mécanique contrôlée.

La revue, très didactique, nous a permis d'avoir la sensation d'entrer dans «les coulisses» de projets innovants. A notre sens, elle remplit pleinement sa mission de transmission et de partage d'informations. Elle suscite pleinement l'envie d'à nouveau se plonger dans ces matières passionnantes et en permanente évolution.

Nos attentes résident essentiellement dans l'apport d'informations, relativement à l'évolution de la législation en la matière mais aussi en termes de conseils permettant d'optimiser notre installation actuelle.

Les missions d'appui et de conseil nous intéressent aussi particulièrement.

Réservez vos agendas !

La prochaine Journée d'Etudes de l'AFTSH aura lieu dans la Maison de repos et de soins et Résidence service « Les Jardins d'Ameline » à Oupeye .



Un peu d'histoire...s



Statue de J.B. Van Helmont,
place du Nouveau Marché
aux Grains à Bruxelles

Un belge à l'origine de mot « gaz »

Jean-Baptiste Van Helmont naît à Bruxelles vers 1578. Il fait ses études de médecine et de philosophie à l'université du duché de Brabant (devenue l'Université catholique de Louvain) à une époque où il a bien des difficultés de s'y retrouver entre la théorie et la pratique. En effet, aucun texte ne lui inspire les traitements adéquats, si bien que, déçu par le manque d'efficacité des remèdes conseillés dans les écrits, Van Helmont considère que la médecine est une science incertaine à laquelle il préfère renoncer.

Tout en exerçant à l'université, il s'adonne à la chimie car il veut découvrir les vertus des végétaux, des minéraux et des animaux. Il s'aménage un laboratoire dans son manoir privé où son but principal sera la recherche du remède universel. Van Helmont multiplie les expériences les plus dangereuses pour atteindre son objectif.

En reniflant l'eau de Spa et les vins pétillants, Van Helmont constate un dégagement qu'il distingue de l'air. Il va donner à ce nouveau corps chimique le nom de « gaz ». Depuis quelques décennies le monde utilise le mot grec 'chaos' pour qualifier l'air, Van Helmont le prononce tout simplement à la flamande avec un 'g' ; de plus, le mot

MENUISERIE MORDANT & FILS
Depuis 1989

071/35.99.53
Bureau

0472/700.000
Assistance

VITRAGES CASSÉS ?
PORTES, VOLETS BLOQUÉS ?
SINISTRES ?
CAMBRIOLAGE ?

RÉPARATEUR AGRÉÉ ASSURANCES

7j/7
Dépannage
24h/24

Châssis & Portes en bois - PVC - ALU
Réparation et entretien de châssis/Portes Alu-Bois-PVC
Plafonds - Chambres mansardées - Isolation
Escaliers - Parquets - Terrasse - Moustiquaire -
Volets - Vérandas - Placards - Cuisines

9, Rue de l'industrie - 6040 Jumet
Téléfax 071-35 34 95
menuiserie@mordantetfils.be - www.mordantetfils.be

néerlandais 'geest' signifie esprit. Il est fort probable que Van Helmont ait fait une compilation des deux termes afin de désigner « cet esprit qui ne peut être contenu dans les vaisseaux ni être réduit en un corps visible ». Plus précisément, il utilise le terme 'gaz sylvestre' pour désigner le gaz carbonique résultant de la combustion du charbon et de la fermentation des raisins.

A une époque où l'eau, la terre, l'air et le feu sont les seuls éléments universels reconnus, Van Helmont fait basculer les principes sacrés en décrivant plusieurs sortes de gaz résultant de l'action de ferments qui ne peuvent être confondus ni avec l'air ni avec les vapeurs d'eau. Il détermine l'action du suc gastrique dans le processus de digestion et conclut que toutes ces fermentations sont des réactions chimiques. Affirmant que « rien ne vient de rien », il établit le principe d'immortalité de la matière.

Toutes ces spéculations ne sont cependant pas bien vues par l'Inquisition qui menace le médecin d'emprisonnement. Il doit sa liberté à Marie de Medicis qui vit alors en exil à Bruxelles. Dès que la Régente quitte la Belgique, Van Helmont est immédiatement arrêté et interné dans un premier temps, ensuite condamné à résidence avec défense d'écrire jusqu'à sa mort.

Jean-Baptiste Van Helmont a plus souvent été considéré comme un rêveur extravagant que comme un vrai savant mais on ne peut oublier qu'il a révolutionné la pensée médicale, écartant l'alchimie au profit de la chimie en tant que science. En ce qui concerne l'invention du thermomètre, que certains lui attribuent, Van Helmont aura probable-

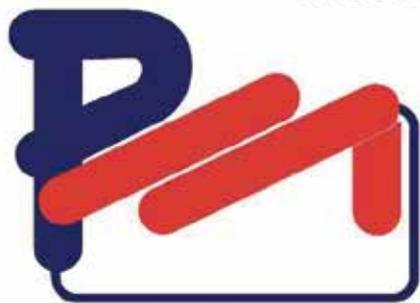
ment contribué à l'évolution de cet instrument mais ne peut en revendiquer la paternité.

Van Helmont, meurt à Bruxelles en 1644.



Paul MATHIEU s.a.

Entreprises générales de construction
travaux publics et privés



Bâtiments - Génie civil
Transformations
Rénovations

Tél. 071.30.48.58 - Fax. 071.30.43.53

Save the date

Congrès A.F.T.S.H. L'accréditation des techniques hospitalières - Un pas vers l'excellence ? Le 12 octobre 2017

08h 30 - 09h 00		- Accueil
09h 00 - 09h 15	A.F.T.S.H. Monsieur Jean-Luc Régal Président	- Accueil des participants et Lancement du congrès.
09h 20 - 09h 40	Monsieur Maxime Prévot Vice-Président & Ministre de la Santé et de l'Action sociale de la région Wallonne.	- Soutien aux développements des infrastructures hospitalières suite à la sixième réforme de l'Etat
09h 45 - 10h 15	PAQS - Plateforme pour l'Amélioration continue de la Qualité des soins et de la Sécurité des patients CEO - Monsieur Denis Herbaux	- Qualité des soins et Sécurité des patients : Définition Les outils de l'amélioration continue : indicateurs, PDCA, modèles génériques (ISO) et spécifiques (Accréditation) Niveau fédéral : Plans Patient Safety et P4Q Niveau régional : Flandre, Wallonie et Bruxelles
10h 20 - 10h 50	Monsieur Julien Compère Administrateur délégué C.H.U. de Liège	- L'accréditation : objet marketing ou outil d'amélioration de la qualité ?
10h 55 - 11h 25		- Pause
11h 25 - 11h 55	Madame Thiam Responsable Accréditations et Certifications Centres Hospitaliers Jolimont	- Accréditation canadienne (ACI) Démarche d'accréditation : de l'éveil à la mise en place (qui, quoi, comment,..) Résultats de la démarche (gap analysis, visites des experts,..) ; Feedback de l'expérience des C.H. Jolimont
12h 00 - 12h 30	Monsieur P. Ardenois Directeur Logistique & Technique J. Leleu Responsable Technique C H Mouscron	- Accréditation canadienne (ACI) - Implications, expériences, dans les services techniques - Bioméd - Biotech
12h 30 - 13h 30		Walking Dinner

13h 30 - 14h 00	Monsieur Jean-Noël Niort Président H360	- Accréditation française (HAS) - Présentation générale en France - Impacts organisationnels, techniques et humains de la démarche accréditive (HAS) sur les fonctions logistiques.
14h 05 - 14h 35	Monsieur Alain Samson Coordinateur du développement durable C.H.U. de Genève	- Accréditation suisse - Présentation générale en Suisse - Implications, expériences, dans le service technique du C.H.U. de Genève.
14h 40 - 15h 10	Monsieur Jan Flament Directeur technique U.Z. Brussel	- Accréditation américaine (JCI) - Présentation générale - Implications, expériences, dans le service technique de l'U.Z.
15h 10- 15h 30		Pause
15h 30 – 15h50	Monsieur J.M. Debry Coordination Qualité et Sécurité C.H.R. Mons Hainaut	- Une autre voie : Coalescence à travers l'ISO!
16h 25 – 17h 25	A.F.T.S.H. & Participants	Workshop n° 1 Workshop n° 2 Workshop n° 3
17h 25 – 18h 00	A.F.T.S.H. & Participants	Drink de clôture
18h 30 >>>		Dîner de Gala au Château



Au service de la protection de la vie...



... en nous **engageant**
au côté des prestataires de la
santé.



... en **proposant**
des solutions pour les plus
vulnérables.



... en **anticipant**
les besoins du futur.